

# Table des matières

<b>Établir votre identité</b>	<b>5</b>
<b>Les différentes classes de permis</b>	<b>Encart un</b>
Conditions d'attribution du permis de conduire de la classe 5	Encart un
<b>Prendre rendez-vous pour un examen</b>	<b>7</b>
Winnipeg	7
Portage-la-Prairie et Thompson	8
Arborg, Beausejour, Brandon, Dauphin, Steinbach, Winkler et Service itinérant d'examens	9
Points à retenir au sujet des examens	10
<b>Programme de permis de conduire par étapes</b>	<b>Encart deux</b>
Permis de conduire par étapes de la classe 5	Encart deux
Permis portant la mention « Instruction autorisée » (A) (étape de l'apprentissage d'un conducteur non visé par le programme de PCÉ)	11
<b>Le nouveau permis de conduire manitobain en une partie</b>	<b>12</b>
Renouvellement à tous les cinq ans	13
Utilisation illégale du permis de conduire	13
Conduite de machines lourdes et de matériel agricole	14
Ceintures de sécurité	15
Dispositifs de retenue pour les bébés et les enfants	15
<b>Première partie — La sécurité et le respect des règles de la circulation routière</b>	<b>19</b>
<b>1. La signalisation routière</b>	<b>20</b>
Les différentes formes et couleurs des panneaux	20
Panneaux d'avertissement	21
Panneaux de travaux en cours et d'entretien	24
Panneaux de réglementation	25
Panneaux de direction et d'information	27
Panneaux d'arrêt	28
Arrêt toutes directions	28
Panneaux de priorité	29
Feux de circulation	29
Signaux de priorité des autobus	31
Marques sur la chaussée	32
Voies réservées	33

<b>2. Quitter une place de stationnement, changer de voie, courbes et virages</b>	<b>35</b>
Quitter une place de stationnement	35
S'engager sur la chaussée	38
Changer de voie	38
Angles morts	38
Signes de la main	39
Courbes	39
Virages — Règles générales	39
Virages à droite	40
Virages à gauche	43
Demi-tour	51
Ronds-points	52
<b>3. Conduire de façon responsable</b>	<b>53</b>
La vitesse	53
Suivre prudemment	53
Dépasser	54
Angles morts des gros véhicules	55
S'engager sur une autoroute et en sortir	56
Priorité	57
Véhicules prioritaires	58
Autobus scolaires	59
Autobus urbains	60
Passages à niveau	65
<b>4. Sécurité des piétons</b>	<b>67</b>
Les passages pour piétons	67
Les corridors pour piétons	69
Aveugles	70
Zones scolaires et terrains de jeux	71
<b>5. Sécurité des cyclistes</b>	<b>72</b>
Les signaux des cyclistes	73
<b>6. La marche arrière</b>	<b>74</b>
Demi-tour en trois temps	74
Demi-tour en trois temps dans une rue sans issue	76
<b>7. Le stationnement</b>	<b>77</b>
Stationnement en file	77
Manœuvre de marche arrière	79
Stationnement en diagonale	80
Stationnement dans une côte	81
Quelques conseils utiles	82
Stationnement interdit	82

<b>8. Équipement du véhicule</b>	<b>83</b>
Équipement requis	83
Autres pièces d'équipement	86
<b>9. Conduite dans des conditions défavorables</b>	<b>87</b>
Verglas, neige fondante ou neige	87
Utilisation des phares le jour	87
Visibilité réduite	87
Conduite de nuit	88
Somnolence ou fatigue	90
Distractions	90
Conduite sur route en gravier	90
Conduite sur chemins d'hiver	91
Collines	93
Matériel agricole	94
Voitures-pilotes	95
<b>10. Situations dangereuses</b>	<b>96</b>
Sortie de route	96
Éclatement d'un pneu	96
Perte d'une roue	97
Dérapiage	97
Freinage en cas d'urgence	98
Moteur noyé	98
Freins mouillés	98
Panne	99
Risque de collision frontale	99
Incendie	100
Chute du véhicule dans l'eau	100
Entrée en contact du véhicule avec des fils électriques	100
Matériel d'urgence suggéré	101
<b>11. En cas de collision</b>	<b>102</b>
En arrivant sur les lieux d'une collision	102
Si vous êtes impliqué dans une collision	103

## **Deuxième partie — Prendre des risques au volant : les conséquences juridiques** **105**

<b>1. Conduite avec facultés affaiblies</b>	<b>106</b>
Alcool	106
Médicaments et drogues	106
Que pouvez-vous faire?	107
Quel que soit l'endroit, l'alcool au volant, c'est un crime!	108
Quelles en sont les conséquences?	109

<b>2. Suspension du permis de conduire pour d'autres infractions au Code criminel</b>	<b>110</b>
<b>3. Conduire alors que le permis est suspendu — Les conséquences</b>	<b>111</b>
<b>4. Programme de perfectionnement et de surveillance des conducteurs</b>	<b>112</b>
Fonctionnement du programme	112
Mesures applicables à tous les conducteurs	113
<b>5. Les cotes de conduite</b>	<b>114</b>
Comment fonctionnent les cotes de conduite?	114
<b>6. Programmes de sécurité au volant</b>	<b>115</b>
Le programme « Conducteurs âgés »	115
Stationnement pour les personnes ayant des déficiences physiques	116
Programme d'évaluation et de gestion des conducteurs ayant des déficiences physiques	117
Modifications d'un véhicule appartenant à une personne ayant des déficiences physiques	117
Impact écologique de la conduite automobile	118
Techniques de conduite éconergétiques	119
<b>Formulaires</b>	<b>124</b>
Don d'organes et de tissus humains	124
Autorisation des parents ou des tuteurs légaux pour présenter une demande de permis d'apprenti conducteur	127
Rapport de collision	129
<b>Demandes d'indemnisation</b>	<b>133</b>
<b>Tables de conversion au système métrique</b>	<b>134</b>
<b>Les auto-écoles et les moniteurs d'auto-écoles</b>	<b>135</b>

Ce guide n'a pas force de loi. Pour connaître les modalités d'application de la loi dans ce domaine, veuillez consulter le *Code de la route du Manitoba*, la *Loi sur les conducteurs et les véhicules* et leurs règlements.